



## Une association à l'écoute des acteurs

Le Groupe d'Action Locale, association Loi 1901 qui couvre un territoire de 22 communes, a été créé le 3 août 2001 avec pour mission la préparation, la mise en œuvre et le suivi du Programme européen Leader+. Le GAL associe l'ensemble des partenaires dont l'implication dans le programme est vitale pour la réussite de celui-ci. Il rassemble trois collèges de six membres chacun : le collège des élus, le collège des socioprofessionnels et celui des associations. Ces 18 membres à voix délibérante forment le Conseil d'Administration et le Comité de Programmation. Un quatrième collège, le collège des experts composé de sept membres, n'intervient qu'à titre consultatif.

Le GAL a la maîtrise de la programmation des opérations du programme Leader + sous le contrôle du Préfet de région et du CNASEA (Centre National pour l'Aménagement des Structures Agricoles). L'ODARC (Office de Développement Agricole et Rural de Corse) engage sa responsabilité en tant qu'organisme gestionnaire.

Le projet se veut évolutif tant dans sa forme que dans sa stratégie. La volonté est d'impulser une dynamique à l'échelle territoriale des trois vallées sans écarter la possibilité que d'autres besoins se manifestent. Il appartient aux porteurs de projet de saisir cette opportunité en nous soumettant leurs idées.

### Les objectifs du Programme

Dans le cadre du programme européen Leader+, le GAL « I tre valli » a pour objectif le développement des vallées de la Gravona, du Cruzini et du Prunelli. Vingt deux communes pour une population de 12000 habitants sont concernées par cette initiative. Les associations, entreprises et collectivités peuvent bénéficier de ces aides. La stratégie de développement retenue par le Groupe d'Action Locale consiste à s'appuyer sur le thème de la valorisation des produits locaux pour :

- créer et retenir sur le territoire des trois vallées la valeur ajoutée issue des ressources locales,
- renforcer les productions existantes et conforter le tissu d'entreprises en place,
- favoriser la vente directe et les circuits courts de commercialisation dans le cadre d'une offre de produits territorialisée,
- marier le tourisme, l'artisanat et l'agroalimentaire autour d'une offre de produits qui privilégie qualité, authenticité, typicité,
- organiser les flux touristiques vers l'intérieur en privilégiant l'avant et l'arrière saison,
- recentrer l'intérêt des habitants sur l'identité du territoire,
- valoriser le potentiel de ressources humaines et de compétences,
- favoriser l'insertion économique des publics en difficulté notamment les jeunes et les femmes.

## Programme de développement

6 actions au service du territoire :

### *Valorisation économique des productions locales :*

Les actions de valorisation économique visent à permettre aux entreprises du territoire, à travers des projets individuels ou collectifs, d'acquérir une capacité matérielle d'évolution vers un stade de développement plus avancé. La vocation de ces actions consiste à faire progresser ces entreprises, à développer et élargir leur gamme de produits afin de servir d'exemple aux autres acteurs du territoire.

### *Renforcement de l'identité territoriale et patrimoniale :*

Le renforcement de l'identité du territoire vise à rapprocher l'ensemble des acteurs du territoire afin de modifier leur relation avec leur espace de vie. Cette action consiste à mettre à disposition des porteurs de projets une panoplie de ressources et d'instruments utilisables pour développer une activité économique de valorisation des produits locaux notamment par la mise en place d'une stratégie de communication performante.

### *Accentuer l'attractivité touristique du territoire :*

Le territoire I Tre Valli est caractérisé par une typicité et une diversité de ses productions locales répondant aux exigences d'une clientèle à la recherche d'authenticité. L'accentuation de l'attractivité touristique vise à conforter économiquement les acteurs et leurs productions aux marchés extérieurs par le biais de la fréquentation touristique. Celle-ci servira également à animer le territoire et à favoriser sa cohésion et ses activités économiques.

### *Action innovante d'organisation des acteurs :*

Les actions d'organisation des acteurs devront servir à fournir aux entreprises et aux porteurs de projet le conseil et la logistique nécessaire tant humaine que matérielle pour mener à bien la valorisation de leurs productions et favoriser le développement du territoire. Ces actions ont pour objectifs de stimuler l'esprit d'initiative des acteurs dans le cadre de projets collectifs.

### *Encourager l'émergence de projets novateurs :*

La vocation de cette action est de générer des projets novateurs par la mise en relation plus active des acteurs du territoire ainsi que par la mise en place de conditions qui leur permettent de concevoir et de réaliser des projets notamment par la coopération. Ces projets novateurs servent à la fois d'exemple et de moteur à la dynamique territoriale.

### *Favoriser l'acquisition de compétences :*

L'acquisition et l'échange de compétences pour les acteurs du territoire est essentielle pour accompagner le programme de développement. Ces actions participent à la mise en œuvre du projet global, à sa dynamisation, à l'accentuation de ses chances et de ses réussites et à sa diffusion auprès des acteurs du territoire.

Groupe d'Action Locale I Tre Valli  
Achille MARTINETTI  
Programme Leader +  
Lieu-dit Ustaria  
20 167 Peri  
04 95 53 72 72  
[gal.itrevalli@wanadoo.fr](mailto:gal.itrevalli@wanadoo.fr)